

L'état de la pauvreté à Bruxelles

UN PROCESSUS

Soucieux de mieux connaître la situation de la population défavorisée, le parlement bruxellois a adopté en 1991 une ordonnance (modifiée en 2006), qui porte sur l'élaboration d'un rapport sur l'état de la pauvreté dans la région de Bruxelles-Capitale. L'objectif du rapport est de donner une visibilité à la pauvreté et à son évolution.

Le rapport est piloté par l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale (service d'étude de la Commission communautaire commune) en collaboration avec de nombreux acteurs politiques et avec les acteurs de terrain.

Il se décline en 5 cahiers : un baromètre social annuel, qui développe des indicateurs statistiques de pauvreté ; l'apport participatif analysant les besoins d'un public cible ; des "regards croisés" d'acteurs de terrain (fédérés) luttant contre la pauvreté ; un plan d'action de lutte contre la pauvreté, concerté par les 4 gouvernements bruxellois (Région et 3 commissions communautaires, 8 ministres) et des propositions élaborées par les acteurs de terrain pour lutter contre la pauvreté, destinées aux responsables politiques et débattues lors d'une table ronde.

LES PRINCIPAUX CONSTATS CHIFFRÉS ISSUS DU BAROMÈTRE SOCIAL 2010

Bruxelles est caractérisée par une importante concentration de la pauvreté dans les quartiers fortement peuplés du "croissant pauvre" au centre de la ville, notamment le bas de Saint-Gilles, Cureghem, les

L'OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL ÉTUDIE L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ À BRUXELLES. VOICI DÉTAILLÉES LES PRINCIPALES DONNÉES PUBLIÉES DANS SON RAPPORT 2010...

Annette Perdaens

Observatoire de la santé et du social, coauteure du rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté.

Marolles et le sud du Pentagone, le bas Molenbeek, Laeken, le bas de Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode. Cette zone est habitée par de nombreuses familles avec de jeunes enfants. Le taux de chômage y atteint plus de 25 % et même plus de 40 % chez les jeunes. La proportion de ménages qui vivent d'une allocation du CPAS y est jusqu'à 5 fois plus élevée que dans le reste de la région. Dans certains quartiers, jusqu'à un enfant sur deux vit dans un ménage sans revenu du travail.

La plupart des indicateurs de pauvreté pour la région bruxelloise restent dans le rouge. Plusieurs indicateurs mettent même en évidence une détérioration de la situation. L'impact de la crise se fait clairement sentir dans les statistiques du chômage et des CPAS, mais aussi sur le nombre d'arriérés de paiement des crédits hypothécaires et de consommation.

Une grande partie des Bruxellois vit dans des conditions financières diffi-

grande précarité financière de la population bruxelloise réside dans le faible taux d'emploi. Le taux d'emploi bruxellois reste inférieur à celui du pays et de la Flandre et sous l'objectif européen. Les personnes peu qualifiées ainsi que les Bruxellois de nationalité non européenne ont un accès plus faible à l'emploi.

Le nombre de Bruxellois qui n'ont pas de revenu du travail est donc très élevé et continue à croître.

“ PLUS D'UN BRUXELLOIS SUR QUATRE DOIT SE DÉBROUILLER AVEC UN REVENU INFÉRIEUR AU SEUIL DE RISQUE DE PAUVRETÉ ”

Ces quartiers accueillent un flux continu de groupes de populations plus pauvres, venant surtout de l'étranger, avec ou sans papiers. Une partie d'entre eux n'y reste que temporairement, jusqu'à ce qu'ils disposent de suffisamment de moyens pour déménager vers des quartiers plus favorisés ou même hors de la Région bruxelloise, comme le fait aussi la classe moyenne. Mais ce n'est pas possible pour tout le monde.

Plus d'un Bruxellois sur quatre doit se débrouiller avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté (899 € par mois pour un isolé - chiffres pour 2008). Bruxelles est la région qui présente le pourcentage le plus élevé de sa population sous le seuil de risque de pauvreté.

Même si l'emploi ne protège pas toujours suffisamment contre le risque de pauvreté et d'exclusion sociale, la principale cause de la

Le nombre de bénéficiaires d'une allocation sociale ou d'un revenu de remplacement augmente dans tous les groupes d'âge entre 2008 et 2010.

Depuis l'instauration de la loi sur l'intégration sociale en octobre 2002, on assiste à une augmentation continue du nombre de ménages bruxellois dépendant d'un revenu d'intégration ou équivalent du CPAS. Fin décembre 2009,

cela concernait plus de 32 000 ménages. La proportion de la population qui bénéficie d'un revenu du CPAS est trois fois plus élevée en région bruxelloise que dans l'ensemble du pays. La proportion de la population concernée varie selon l'âge. Parmi la population d'âge actif (18-64 ans), 4,6 % des gens bénéficient d'un revenu d'intégration ou équivalent. Cette proportion est particulièrement élevée chez les jeunes Bruxellois de 18 à 24 ans (8,7 %). Cette surreprésentation des jeunes parmi les bénéficiaires se retrouve dans toutes les communes bruxelloises, dans les autres grandes villes et pour l'ensemble du pays. En 2009, 2 345 jeunes adultes bruxellois, 2,5 % des 18-24 ans, ont été soutenus par les CPAS pour poursuivre des études à plein temps. 102 147 Bruxellois ont reçu une allocation de chômage en janvier 2010. Le taux de chômage en région bruxelloise est deux fois plus élevé que le taux belge. Il est le plus élevé pour les jeunes adultes. Près d'un tiers des jeunes Bruxellois (15-24 ans) qui se trouvent sur le marché du travail sont sans emploi.

La région bruxelloise présente en outre la croissance la plus importante du nombre de demandeurs d'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi croît dans toutes les catégories d'âge mais l'augmentation est la plus marquée pour les plus de 50 ans et pour les hommes. L'augmentation pour les Bruxellois de moins de 40 ans met fin à la diminution qui avait été observée entre 2006 et 2008. L'augmentation du nombre de chômeurs de très longue durée (plus de cinq ans) est inquiétante (+ 6,6 % entre 2008 et 2009). 20 000 personnes étaient concernées en 2009.

La pauvreté des enfants est une conséquence des très faibles revenus des parents. Plus d'un tiers des enfants bruxellois grandissent dans un ménage sans revenu du travail, c'est deux fois plus que dans l'ensemble du pays. 28 % des nouveaux-nés bruxellois naissent dans un ménage sans revenu du travail.



Les indicateurs mettent également en évidence une paupérisation de la population âgée. Malgré la diminution du nombre de personnes de plus de 65 ans dans la population bruxelloise, on observe une augmentation du nombre de personnes âgées bénéficiaires de la garantie de revenu aux personnes âgées (GRAPA) qui s'élève à 13 258 en janvier 2010 (8,7 % des 65 ans et plus).

Les allocations sociales sont trop faibles et n'offrent pas une protection financière suffisante pour vivre dans la dignité. En

région bruxelloise, le coût élevé du logement prend une part excessive du revenu des familles les plus pauvres, souvent plus de la moitié des allocations, ce qui laisse trop peu pour vivre. Il n'est donc pas surprenant que la liste d'attente pour un logement social ne cesse de s'allonger.

Les inégalités sociales à l'intérieur de la région sont importantes et s'accroissent même. Les inégalités entre la région bruxelloise et sa périphérie sont aussi très marquées. Le fossé entre les revenus des ménages les plus pauvres et les plus

riches se creuse dans l'ensemble du pays, et est particulièrement important à l'intérieur de la région bruxelloise.

Les inégalités sociales ont des conséquences évidentes sur la santé des Bruxellois. Plusieurs indicateurs mettent en évidence les inégalités de santé entre Bruxellois riches et pauvres, entre les plus instruits et les plus faiblement qualifiés. Les différences touchent tous les aspects de la santé : entre autres la santé perçue, la fréquence des problèmes de santé mentale, l'obésité et le diabète. →

→ Les inégalités de mortalité se marquent dès la naissance. L'espérance de vie des habitants des communes aisées dépasse de plus de 3 ans celle des habitants des communes pauvres.

Plus d'un quart des ménages bruxellois et près de 40 % des ménages à faible revenu déclarent avoir dû postposer ou renoncer à des soins pour raisons financières. Heureusement le droit au statut OMNIO qui améliore l'accès aux soins pour les ménages à faible revenu est mieux connu et de plus en plus utilisé.

L'enseignement pourrait être une clé importante pour une politique préventive de lutte contre la pauvreté. Le retard scolaire et le faible niveau d'instruction d'une partie importante des jeunes Bruxellois sont particulièrement préoccupants : la moitié des garçons dans la première année de l'enseignement secondaire a au moins une année de retard et la proportion de jeunes qui quittent l'enseignement en ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur est beaucoup plus élevée à Bruxelles que dans le reste du pays. L'intégration de ces jeunes très peu qualifiés sur le marché du travail reste très difficile.

Les constats de cette sixième édition du Baromètre social bruxellois ne diffèrent pas fort des précédents, et restent très préoccupants. Les défis sont de taille.

LA RÉALISATION DU RAPPORT THÉMATIQUE "VIVRE SANS CHEZ-SOI À BRUXELLES" ©

Depuis 2001, chaque rapport aborde une thématique spécifique. C'est ainsi qu'ont été approfondies, en 2008, la question de la pauvreté des personnes âgées et du vieillissement précoce des personnes très pauvres et, en 2010, une approche de la situation de vie des personnes qui vivent sans "chez-soi" (sans abri ni logis).

Vivre à la rue ou sans logement à soi est l'aspect le plus visible de la

grande pauvreté, mais ce n'est que le sommet de l'iceberg. Interrogées sur leur vécu, les personnes rencontrées ont parlé d'un "mauvais départ" : des situations instables, des situations familiales parfois compliquées, une accumulation de difficultés, des brisures, du rejet et des abandons, une vie en institution, la déprivation, les dettes, la violence, des troubles mentaux, l'alcoolisme, des problèmes administratifs, des difficultés de logement et parfois des expériences d'expulsions, une vie sans perspective d'avenir. Les situations vécues par les personnes sans logis sont souvent reproduites de génération en génération.

Le public se diversifie et certaines situations sont spécifiques : des femmes arrivées récemment en Belgique victimes de violences, des personnes en séjour irrégulier, des jeunes, des personnes atteintes de troubles mentaux, des personnes sortant de défense sociale...

Le secteur sans-abri offre une multitude de services : des maisons d'accueil, des abris de nuit, des centres de jour, du travail de rue, des espaces de parole, des vestiaires, des restos sociaux, des services médicaux, de l'aide sociojuridique...

PLUS D'UN TIERS DES ENFANTS BRUXELLOIS GRANDISSENT DANS UN MÉNAGE SANS REVENU DU TRAVAIL"

Ce sont des événements, des ruptures qui précipitent les gens hors de leur milieu de vie. Certains se retrouvent alors à la rue, d'autres trouvent des solutions d'hébergement temporaire dans le secteur sans-abri. Les comportements des uns et des autres s'adaptent à leur nouveau milieu de vie : l'errance pour les uns, un processus de "récupération" pour les autres...

Les conditions de vie à la rue sont inhumaines, soumises aux aléas de l'environnement, des circonstances, des opportunités et des rencontres. Elles se déclinent en termes de pertes : perte d'abri, perte de sécurité, perte d'énergie, perte d'hygiène, perte de liens familiaux, perte de dignité.

Chaque problème entraîne d'autres, les problèmes administratifs viennent généralement sceller cette exclusion en cascade. Ces pertes cumulées sont de nature à "enfoncer" les gens et à les empêcher de "remonter" à la surface de la société.

Le logement alternatif pour favoriser l'autonomie se développe actuellement sous différentes formes : l'habitat accompagné, l'accompagnement dans le milieu de vie, l'habitat solidaire, l'occupation précaire...

S'il faut améliorer les dispositifs nécessaires qui aident ceux qui se trouvent aujourd'hui sans chez-soi, il faut également développer les services orientés vers de nouvelles pratiques : des services d'habitat accompagné, le suivi social post-hébergement et l'accompagnement dans le milieu de vie, des pensions de familles à bas seuil d'accès.

Les travailleurs sociaux et les services du secteur sans-abri développent un potentiel de créativité et d'initiative très important, mais sans soutien actif des autorités publiques, leur action restera limitée. De leur côté, les pouvoirs publics se disent dépourvus de moyens financiers pour soutenir ces projets. Il faut que de nouvelles perspectives puissent s'ouvrir pour éviter l'impasse...

LE PLAN D'ACTION BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ©

Dans le cadre du rapport sur l'état de la pauvreté 2010, les 4 gouvernements bruxellois se sont réunis pour élaborer ensemble un plan d'action de lutte contre la pauvreté. Le Plan d'action 2010-2014 a pour la première fois élaboré une approche stratégique, une approche théorique globale de la lutte contre la pauvreté. Cette approche se complète par un plan d'action 2010-2012 basé sur des actions concrètes et transversales.

L'objectif est ici de mener une politique commune qui favorise la qualité sociale de la région bruxelloise. La stratégie suivie consiste à investir dans la qualité sociale de la politique bruxelloise, en misant sur une politique préventive, plurielle et participative.

Une politique préventive doit autant que possible éviter que quiconque se retrouve dans une situation de pauvreté. À cette fin, des mesures seront prises faisant en sorte que les personnes disposent de possibilités et de moyens suffisants - tant sur le plan matériel que sur celui de la santé, de l'aide sociale et des aptitudes - pour faire face aux défis de la vie (problèmes relationnels, perte d'emploi, maladie, problèmes administratifs...).

Une politique plurielle doit lutter contre l'inégalité de traitement et la discrimination sur la base de la nationalité ou de l'origine, du sexe, de la condition socio-économique...

Une politique de généralisation de l'égalité doit mettre en évidence et prendre à bras-le-corps les mécanismes structurels qui créent l'inégalité.

Une politique participative doit être menée pour tenir compte des connaissances et des éclairages de tous les intéressés. Pour lutter efficacement contre la pauvreté, il est de première importance d'associer ceux qui, professionnellement ou personnellement,

sont concernés par la pauvreté. Il convient de les impliquer lors de la collecte de renseignements sur le sujet et du processus politique dans son ensemble.

Pour réellement combattre la pauvreté, les décideurs politiques cherchent à développer une politique transversale en matière de pauvreté, menée par tous les gouvernements dans tous les domaines de compétence. Cette approche transversale de la politique de lutte contre la pauvreté sera encadrée dans la Conférence interministérielle bruxelloise Social-Santé réunissant la Région de Bruxelles-Capitale et les trois commissions communautaires, qui sera à son tour intégrée dans le Plan régional de développement durable.

EN CONCLUSION : DE L'UTILITÉ D'UN TEL RAPPORT

Le rapport pauvreté est le résultat d'un processus d'analyse de données quantitatives et qualitatives provenant de sources multiples, mais aussi d'un processus de mobilisation de la population défavorisée, des acteurs sociaux, institutionnels et politiques. Il s'agit donc d'un processus circulaire où la connaissance scientifique s'enrichit d'autres types de connaissances (connaissances des professionnels, connaissances du vécu des personnes qui vivent dans la pauvreté), et où le débat public alimente les propositions d'amélioration des politiques sociales.

Les 4 gouvernements bruxellois (et les 8 ministres) ont, quant à eux, mission d'élaborer ensemble un plan d'action de lutte contre la pauvreté intégré, transversal et coordonné. Ils sont chargés des choix politiques et de la mise en application des mesures concrètes des politiques concertées.

Le rôle du Parlement est également important dans le débat concernant la lutte contre la pauvreté dans la Région bruxelloise dans la mesure où il se mobilise et s'implique dans le processus



de décision en vue d'améliorer les politiques sociales.

Cependant, ces différentes articulations ne se font pas sans mal dans la mesure où ces pratiques sont novatrices de comportements décisionnels en Région bruxelloise et peuvent se heurter à des pratiques traditionnellement plus formelles. ■

① Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010, Commission communautaire commune, 2010.

② Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, Vivre sans chez-soi à

Bruxelles, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010, Commission communautaire commune, 2010.

③ Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale, Plan d'action bruxellois de lutte contre la pauvreté, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010, Commission communautaire commune, 2010.